



Association Française d'Etude de la Concurrence

REACTUS DE L'AFEC

« *La procédure d'engagement et les droits des plaignants au delà de l'arrêt du 19 janvier 2016 de la Cour de Cassation* »

Mercredi 23 mars 2016

8h30 – 10h00

Clifford Chance

1 Rue d'Astorg

75008 Paris

Le 19 janvier dernier, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé contre l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 24 juin 2014 qui avait rejeté le recours formé contre la décision de l'ADLC n° 13-D-07 du 28 février 2013.

Pour vous éclairer sur cet arrêt et pour faire un point sur la pratique de la procédure d'engagement et les droits des plaignants nous avons invité :

- **Maître Hervé LEHMAN**, Avocat Associé et Fondateur Avens Lehman ;
- **Maître Patrick HUBERT**, Avocat Partner Clifford Chance.

Les débats seront présidés par **Monsieur Frédéric JENNY**, membre du comité de Direction de l'AFEC et Professeur de l'ESSEC Paris Business School.

Vous pourrez les interroger après qu'ils aient donné leur opinion engagée sur cette décision particulièrement importante pour l'application du droit de la concurrence et l'appréciation des sanctions pouvant être imposées aux organismes professionnels.

Si vous ne pouvez pas participer à cette manifestation, mais que vous souhaitez poser une question, vous pouvez nous la transmettre par mail : secretariat@afec.asso.fr ou par sur le site de l'AFEC : <http://www.afec.asso.fr>.

Mme Martina Isola
Secrétaire Administrative

Inscription :

En ligne : <http://www.afec.asso.fr/conferences-evenements/article/reactus-de-l-afec-la-procedure-d-engagement-et-les-droits-des-plaignants-au>

ou par courriel

Secrétariat de l'AFEC

Mme Martina ISOLA

76, avenue de Wagram 75017 Paris

Tél : 01 55 65 16 65

secretariat@afec.asso.fr

Membres de l'AFEC : gratuit

Non Membres : 20 €